

## Certification A2P

SERRURE  
PORTE BLINDÉE



## TEXTE DE PRÉSENTATION

N'hésitez pas à utiliser ce texte pour présenter la certification A2P sur votre site internet ou votre blog



**A2P est la certification de référence pour les serrures de sécurité et les portes blindées. Indépendante des fabricants et recommandée par les assurances, la certification A2P garantit un haut niveau de protection contre les risques d'effraction et de cambriolage.**

Créée il y a plus de 35 ans, la certification A2P est délivrée par CNPP, organisme certificateur indépendant vis-à-vis des fabricants de produits et seul spécialiste en France de la résistance à l'effraction.

Les produits certifiés A2P sont soumis à des tests extrêmement rigoureux en laboratoire qui s'adaptent constamment aux nouvelles techniques et nouveaux outils utilisés par les cambrioleurs. Les fabricants doivent aussi accepter des audits réguliers de leurs usines pour vérifier la constance dans le temps de la qualité de leurs produits.

### Les différents niveaux de sécurité

Dès le premier niveau de la certification A2P, un degré élevé de résistance à l'effraction est garanti ; c'est pourquoi les professionnels de la sécurité et de l'assurance la recommandent.

Les 3 niveaux de certification sont :

- **SÉCURITÉ NIVEAU 1**  
Serrures : **A2P★**  
Portes blindées : **A2P BP1**  
Sécurité des personnes et des biens : **+**  
Temps de résistance minimum : **5 minutes\***
- **SÉCURITÉ NIVEAU 2**  
Serrures : **A2P★★**  
Portes blindées : **A2P BP2**  
Sécurité des personnes et des biens : **++**  
Temps de résistance minimum : **10 minutes\***
- **SÉCURITÉ NIVEAU 3**  
Serrures : **A2P★★★**  
Portes blindées : **A2P BP3**  
Sécurité des personnes et des biens : **+++**  
Temps de résistance minimum : **15 minutes\***

*\* Les temps indiqués (5, 10, 15 minutes) sont des temps de résistance en laboratoire, où les tests sont intensifs. Ils ne tiennent pas compte du contexte d'un cambriolage réel (le bruit en particulier) qui retardera inévitablement l'effraction.*

### A propos de CNPP

CNPP Cert., communément appelé CNPP, est l'organisme indépendant de certification sécurité/sûreté, avec un laboratoire dédié et spécialisé dans les essais de résistance à l'effraction. Créé par les assureurs, CNPP est reconnu par les professionnels de la sécurité et de l'assurance pour son impartialité et ses compétences. Son expertise est largement reconnue en Europe.

**Pour de plus amples informations sur A2P : [www.A2P-certification.org](http://www.A2P-certification.org)**